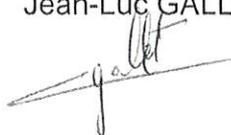


2023 02 N°2

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTEMENT DE LA VIENNE</p> <p>ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT-LOUDUN</p> <p>COMMUNE DE CEAUX EN LOUDUN *****</p> <p>Date de la convocation : 14/02/2023 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 12</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CEAUX EN LOUDUN</p> <p style="text-align: center;">*****</p> <p>SEANCE DU 20 FEVRIER 2023</p> <p>L'an Deux Mil Vingt-trois, le Lundi 20 février à 18 H 30, Le Conseil municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.</p> <p>PRESENTS : M. Hervé BERTHON, Juliette BIGOT épouse BOURDIER, Jean-Marie ACIER, Adjoint, Bruno LIAIGRE, Audren REIGNER, Evelyne MENNESSON, Francette MAUPOINT, Alicia DUPRÉ, Nicolas BOISSELLIER, François MEUNIER, GALLET Jean-Luc,</p> <p>Excusés : Pouvoir de Mme Katia FIORILLO à M. Régis SAVATON, Pouvoir de M. Nicolas AUBERT à Mme Juliette BIGOT</p> <p>Absent : Jérôme AOUATE,</p> <p>Secrétaire : Jean-Luc GALLET</p>
<p>Objet de la délibération :</p> <p>Présentation devis d'un broyeur</p> <p>certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 21/02/2023 ; et de la publication le 21/02/2023 A ceaux en loudun le 21/02/2023</p>	<p>Vu l'usure du broyeur actuellement en servir et les réparations à répétition, M. Berthon Hervé présente un devis pour l'achat d'un broyeur d'accotements d'un montant de 10 500€ HT par l'entreprise SARL Briant, avec le rachat de l'ancien pour un montant de 3000 € HT</p> <p><i>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,</i></p> <p>☞ <i>Accepte le devis d'achat pour un montant de 10 500 € HT, à l'entreprise SARL BRIANT.</i></p> <p>☞ <i>Accepte le devis de rachat de l'ancien broyeur pour un montant de 3 000€ HT</i></p> <p>☞ <i>Autorise le maire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - à signer les devis, - à effectuer une demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre d'activ'3.
	<p>Le Maire, Régis SAVATON</p>   <p>Pour extrait conforme, Le secrétaire Jean-Luc GALLET</p> 

AR Prefecture

086-218600443-20230220-202302N2-DE
Reçu le 21/02/2023